

INTERIORISER LES CONSTITUTIONS NOUVELLES

17 Février 1981 - Lettre - Rome

Qu'allons-nous faire de ce don? - L'importance du moment présent. - Bien connaître le texte. - L'intériorisation des Constitutions. - Une seconde conversion.

L.J.C. et M.I.

Le 17 février nous rappelle l'approbation de nos premières Constitutions en 1826. Je veux profiter de cette fête pour réfléchir avec vous sur l'esprit avec lequel nous devons accueillir les Constitutions et Règles que nous a données le Chapitre général de 1980. Le 3 décembre, après la votation, les Capitulants vous écrivaient: « C'est un moment d'intense émotion, la prise de conscience d'un don, d'une grâce toute particulière du Seigneur ».

Qu'allons-nous faire de ce don?

Ce don, nous l'avons maintenant entre les mains. Qu'allons-nous faire de lui? Car ce don, il nous questionne et nous interpelle.

Les premiers, je crois, à entendre l'interpellation furent les membres du Conseil général. Leur présente session de travail en est toute remplie. Comment vivre et faire vivre aujourd'hui les Constitutions et Règles?

Je me souviens d'une réflexion du P. Deschâtelets, rappelant les débuts de son généralat, en 1947: « Nous avons à cette époque, écrivait-il dans ses *Mémoires*, tant de solutions à donner à tant de problèmes. Jamais nous n'avons senti que nos décisions n'étaient pas reçues ou qu'elles étaient regrettées; au contraire. Pas de problème d'autorité ou d'obéissance à ce moment. La Règle décidait tout. Nous n'avions qu'à la rappeler en toutes circonstances... » (*Mémoires*, ch. V, p. 33). Même en rêvant beaucoup, même en pensant au vote quasi unanime qu'a connu le Chapitre, je ne suis pas sûr que la situation soit aussi simple aujourd'hui. Mais je suis sûr d'une chose: Pour nous et pour ceux qui viendront après nous, les Constitutions et Règles sont déjà - et deviendront encore plus clairement, quand elles auront reçu l'approbation de l'Eglise - le chemin concret de l'Évangile, la manière oblate de vivre l'Évangile aujourd'hui.

C'est en elles et par elles que nous trouverons Jésus-Christ et que nous apprendrons à aimer les hommes, surtout les pauvres, comme nous a demandé de le faire notre Fondateur.

Il y a là un défi auquel aucun Oblat ne peut échapper s'il veut « sauver sa vie », la vivre en plénitude, et non pas la « perdre » (*Marc*, 8, 35). Déjà en 1821 - et donc avant l'approbation du 17 février 1826 - le Fondateur écrivait au Père Bourrelrier: « Rappelez-vous que nous n'appartenons plus à nous-mêmes...; nous sommes à la Règle qui doit nous régir; nous ne pouvons être à Dieu que par elle... » (27 août 1821).

L'importance du moment présent

« La Congrégation est à un tournant de son histoire, avons-nous dit au Chapitre. Des signes de renouveau existent chez elle, mais aussi des signes de grande fatigue. Pour entrer pleinement dans le renouveau et retrouver la clarté du regard, l'élan missionnaire de son Fondateur, elle doit se décider à sortir d'elle-même et de ses difficultés internes, et faire un pas en avant. Elle doit *raviver le don que Dieu lui a fait... et qui n'est pas un esprit de crainte, mais un Esprit de force, d'amour et de maîtrise de soi* (*II Tim.*, 1, 6-7). Elle doit se renouveler dans le choix radical de Jésus-Christ et dans sa mission d'évangélisation du monde. A cet effet, l'acceptation sincère et unanime des nouvelles Constitutions serait une grâce pour l'Institut comme le fut la Béatification de son Fondateur » (*Rapport du Supérieur général*, n. 54).

Effectivement, nous sommes au début de cette grâce. La Congrégation, par la voix des Capitulants, a accepté les Constitutions et Règles nouvelles. Elle les a acceptées sincèrement, dans l'action de grâces et la joie, sentant bien qu'il y avait là, pour tous les Oblats, un avenir plein de promesses.

Cette expérience du Chapitre m'apparaît, au niveau de l'Institut, comme l'équivalent d'une première profession dans la vie d'un novice. Il est heureux de faire des vœux, il s'y prépare depuis longtemps, il les prononce avec générosité et joie, mais il n'a pas encore expérimenté tout le contenu du don qu'il fait, et ne sait pas encore tout ce que cela va lui coûter d'être fidèle aux engagements qu'il prend.

Ce n'est qu'avec le temps, avec les années que le don pénétrera en lui et transformera son être, et en fera le religieux qu'il a choisi d'être.

Il en est de même pour les Constitutions nouvelles. Une longue période commence, encore plus importante que le Chapitre en un sens, et qu'on a appelé « la période de l'intériorisation », la période de l'intégration progressive des Constitutions et Règles dans nos vies.

Bien connaître le texte

Il faudra d'abord les bien connaître, les lire et les relire, en méditer le contenu, ne pas se laisser arrêter par tel mot ou telle formule littéraire qui nous déplaît, mais au-delà du mot ou de la formule s'efforcer de saisir le sens et d'entendre l'appel de Dieu qui s'adresse à nous à travers les mots.

Présentement, je le sais, on prépare, dans la Congrégation, divers instruments, divers moyens, pour faciliter cette connaissance: des commentaires, des retraites, des guides de prière et de méditation... Tout cela est excellent et je l'encourage de toute mon âme. On ne connaîtra jamais trop ce texte qui doit inspirer et guider nos vies.

Cette lecture des Constitutions, il faut la faire avec amour, avec le désir de se laisser pénétrer par elles et de s'en nourrir; il faut la faire aussi avec persévérance, n'hésitant pas à revenir souvent sur tel ou tel passage qui nous touche davantage ou encore à les relire en y insistant sur des thèmes particuliers: Que me disent-elles de Jésus-Christ, de l'Eglise, de la Vierge Marie, du monde des pauvres, de la vie de prière, de l'annonce de la Parole de Dieu, de la pauvreté dans ma vie, de l'amour de mes frères?...

C'est ainsi que peu à peu nous arriverons à connaître les Constitutions, mais en même temps – et c'est essentiel, même pour les connaître – il faudra s'efforcer de les pratiquer. On ne connaît bien Jésus-Christ que le jour où on se livre à lui. Pour que les Constitutions deviennent livre de vie, il faut qu'on les vive. Autrement, elles demeureront lettre morte.

L'intériorisation des Constitutions

L'intelligence peut les accepter, la volonté peut les accepter, mais il faut encore que le cœur les accepte et qu'elles pénètrent jusqu'à notre vie sensible et nos instincts. C'est alors seulement que nous pourrons dire en toute vérité que nous avons « intériorisé » les Constitutions.

Tant que la partie la plus intime de notre être n'aura pas été touchée par elles, transformée par l'amour de Jésus-Christ, par le sens du pauvre et de la justice, par l'authentique dévotion à la Vierge, par l'esprit de prière et l'esprit communautaire, par l'intégration des vœux... nous n'aurons pas atteint le but, nous serons en route. Ce vers quoi tendent les Constitutions, livre de vie, c'est de créer en nous une vie nouvelle, un être nouveau, l'être évangélique et oblat, l'homme apostolique dont parle le Fondateur et qui en vient à réagir spontanément à la manière oblate, selon l'esprit du Fondateur.

Une seconde conversion

En cette œuvre, nous ne partons pas à zéro. Depuis 10, 20, 30 ou 40 ans nous vivons la vie oblate. Mais précisément, dans la vie oblate, aujourd'hui nous sommes appelés à une deuxième conversion, et souvent la deuxième conversion est plus pénible que la première parce qu'elle pénètre plus profondément en nous, et nous sort d'habitudes, de routines plus solidement établies, et nous révèle un attachement à nous-mêmes, à notre volonté propre que peut-être nous n'avions jamais soupçonné. Si nous voulons sérieusement mettre en pratique les Constitutions et Règles, nous serons appelés à faire des choix, et des choix difficiles, pas seulement dans les œuvres, mais d'abord dans la manière de voir les choses et dans le style de vie.

En ce 17 février, nous rendons grâces à Dieu pour nos 155 ans d'existence officielle dans l'Eglise. Nous pouvons le remercier aussi pour les grâces reçues lors du dernier Chapitre général.

Que la Vierge Immaculée, Mère des Oblats, nous donne à tous le courage de conduire à bon terme l'œuvre qu'elle a su si bien commencer au cours du Chapitre!